

## PRECAUTIONS ADDITIONNELLES

### PATIENT COLONISE PAR MRSA

Un patient colonisé par MRSA est considéré un « porteur sain ». Chez un porteur sain, le MRSA peut être retrouvé dans le nez, la gorge, les plis inguinaux internes, mais également dans les urines ou les plaies, voir les expectorations, ceci sans signes cliniques d'infection tels que :

- Plaies
  - Douleur, rougeur, chaleur, œdème
  - Ecoulement purulent
  - Température
- Urines
  - Douleurs mictionnelles
  - Gêne dans la région du pubis
  - Pollakiurie
  - Température

Les « **Recommandations et procédures de prise en charge des patients porteurs de MRSA dans un établissement de soins aigus** » ont fait l'objet d'un document spécifique élaboré par l'Unité HPCI. Ce document est à disposition sur le [site internet www.hpci.ch](http://www.hpci.ch)

Les recommandations émises dans cette fiche technique sont spécifiquement destinées aux unités d'hémodialyse. En addition aux Précautions Standard Dialyse, elles proposent notamment, chez les patients avec échec de décolonisation, une préparation pré-dialyse s'inspirant du schéma de décolonisation traditionnel, ceci dans le but de diminuer la charge en germes les jours d'hémodialyse et prévenir ainsi la contamination de l'environnement et la transmission de patient à patient. Cette préparation pré-dialyse, de même que la prescription d'un traitement de décolonisation, sont sous la responsabilité du médecin prescripteur.

#### **Placement du patient**

- Contrairement aux patients infectés par MRSA, les patients colonisés peuvent être pris en charge en salle de dialyse commune.

#### **Répartition du personnel**

- Le personnel prenant en charge un patient colonisé par MRSA peut prendre en charge simultanément des patients non colonisés, à condition d'appliquer strictement les Précautions Standard Dialyse (**FT hémodialyse chronique - Précautions Standard dialyse**).

#### **Tenue vestimentaire du personnel**

- Port d'une blouse de protection et de gants à usage unique pour tout contact avec le patient et son environnement direct.

#### **Choix du générateur d'hémodialyse**

- Les patients colonisés par MRSA peuvent être dialysés sur tous les générateurs, exceptés ceux réservés aux patients HBsAg positifs.

#### **Retraitement des filtres d'hémodialyse**

- En cas d'usage multiple, les filtres d'hémodialyse utilisés chez les patients colonisés par MRSA peuvent être retraités selon les règles en vigueur (**FT hémodialyse chronique - entretien générateur**).

### **Retraitement des dispositifs médicaux à usage multiple**

- Se référer à la fiche technique « Précautions Standard Dialyse ».

### **Préparation antiseptique pré-dialyse du patient**

- **Type de préparation**
  - **Avant chaque séance d'hémodialyse**
    - **A domicile**
      - Douche ou toilette corporelle avec un savon antiseptique à base de chlorhexidine
    - **A l'entrée du service**
      - Désinfection des mains au moyen d'une solution hydro alcoolique
- **Durée d'application de la préparation**
  - Aussi longtemps que le patient est colonisé.

#### Remarque

*Un traitement de décolonisation continu sur 5 jours appliqué à domicile peut être envisagé pour autant que le patient soit compliant.*

*Un traitement de décolonisation continu sur 5 jours peut dans tous les cas être envisagé lorsque le patient est hospitalisé.*

- **Suivi du patient colonisé**
  - Aux 3 mois
    - Nez, gorge, plis inguinaux et sites cliniques (plaies, expectorations...etc)
- **Modalités d'application du savon antiseptique**
  - Mouiller soigneusement la peau
  - Laver tout le corps avec 10ml de solution en faisant mousser (insister au niveau des aisselles, des organes génitaux et du pli inter-fessier)
  - Laisser agir 3mn
  - Rincer abondamment

## **VALIDATION**

**Ce document élaboré par l'Unité HPCI en collaboration avec les cellules régionales HPCI et les différents centres de dialyse du canton de Vaud, sous l'expertise du SMPH, CHUV a été révisé en mars 2007. Il est en vigueur dans les services de dialyse chronique du Canton de Vaud.**